

Projet de la « chatière » : enquête publique

1^{er} décembre 2022 au 16 janvier 2023

. détails pratiques .

1) Contexte

Du jeudi 1^{er} décembre 2022 au lundi 16 janvier 2023 se tiendra l'enquête publique associée au projet de la « chatière » ([site internet dédié au projet](#)), projet d'infrastructure porté par HAROPA PORT avec le soutien de la Région Normandie et de la Commission européenne. Ce temps réglementaire vise à recueillir les avis, remarques et contre-propositions de la population à l'égard du projet pour alimenter le rapport du commissaire enquêteur. Au regard des observations qui lui seront remises, donc du rapport mais aussi des contributions des services de l'État et des autorités indépendantes (AE, CNPN, CSES) le préfet prononcera, ou non, l'autorisation de réalisation du projet.

Pour recueillir les contributions, la commission d'enquête met à la disposition du public :

- . le dossier de l'enquête reprenant l'ensemble des pièces relatives au projet ([en ligne](#) ; en version papier/numérique dans les mairies du Havre, d'Octeville-sur-Mer, de Gonfreville-l'Orcher, de Saint-Vigor-d'Ymonville, de Berville-sur-Mer, de La Poterie-Cap d'Antifer, de Saint-Jouin-Bruneval, d'Heuqueville, de Cauville-sur-Mer et de Sainte-Adresse)
- . le registre associé, accessible aux lieux/horaires de permanence dans les locaux mis à la disposition de la CE et en ligne, via lequel la société civile pourra déposer sa contribution.

2) L'enquête publique du projet de la « chatière »

a- Composition de la commission d'enquête, désignée par le tribunal administratif :

. président :

Monsieur Alain CARU, directeur de production (retraité)

. membres titulaires :

Madame Pascale Bogaert, formatrice en informatique (en activité)

Monsieur Jacques Brossais, ingénieur conseil (retraité)

b- Coordonnées de la commission d'enquête :

Adresse postale du siège :

À l'attention de Monsieur Alain Caru, président de la commission d'enquête

Mairie du Havre

1517 place de l'Hôtel de Ville

76600 Le Havre

Mail : lachatiere-port-lehavre@enquetepublique.net

Dates, horaires et lieux des permanences (pour rencontrer le président/les membres de la commission d'enquête, pour consulter le dossier de l'enquête papier, pour déposer une contribution dans le registre papier) :

Mairie du Havre | 1517 place de l'Hôtel de Ville – 76600 Le Havre

- . jeudi 1^{er} décembre 2022 de 9 à 12 heures
- . samedi 10 décembre 2022 de 9 à 12 heures
- . mercredi 21 décembre 2022 de 9 à 12 heures
- . jeudi 12 janvier 2022 de 14 à 17 heures
- . lundi 16 janvier 2022 de 14 à 17 heures

Mairie d'Octeville-sur-Mer | Place du Général de Gaulle – 76930 Octeville-sur-Mer

- . jeudi 15 décembre 2022 de 9 à 12 heures

Mairie de Gonfreville-l'Orcher | Place Jean Jaurès – 76700 Gonfreville-l'Orcher

- . mercredi 28 décembre 2022 de 13 heures 30 à 16 heures 30

Mairie de Saint-Vigor-d'Ymonville | 28 route du Village – 76430 Saint-Vigor-d'Ymonville

- . mardi 3 janvier 2023 de 14 à 17 heures

Mairie de Berville-sur-Mer | 30 rue de la République – 27210 Berville-sur-Mer

- . lundi 9 janvier 2023 de 14 à 17 heures

c- Pour déposer une contribution

Le public peut consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête, accessibles dans les lieux de permanence (voir détail des mairies concernées plus haut), ou sur le registre dématérialisé prévu à cet effet : <http://lachatiere-port-lehavre.enquetepublique.net>

En outre, toutes les contributions peuvent être directement adressées à la commission d'enquête, par voie postale (voir adresse postale du siège en page 1) ou électronique : lachatiere-port-lehavre@enquetepublique.net